

FORMULAIRE DE RENSEIGNEMENTS DOSIMETRIQUES

RENSEIGNEMENTS ADMINISTRATIFS (REEMPLIR EN CARACTERE D'IMPRIMERIE)

NOM

PRENOM

SEXE

DATE DE NAISSANCE

FIRME

SOUS-TRAITANT DE

DECLARATION DOSIMETRIQUE

DOSES AVANT INTERVENTION

Périodes	Doses (mSv)	Date du relevé
Mois actuel		
Mois – 1		
Mois – 2		
Mois – 3		
Mois – 4		
Mois – 5		
Mois – 6		
Mois – 7		
Mois – 8		
Mois – 9		
Mois – 10		
Mois – 11		
TOTAL		

Remarques :

- Si l'agent n'a **jamais** effectué de prestations en zone contrôlée, la mention "**JAMAIS**" doit apparaître en face du TOTAL.
- Si l'agent n'a effectué ses prestations en zone contrôlée **uniquement** que dans la Centrale Nucléaire de Doel (KCD), la mention "**VOIR DOEL**" peut remplacer la dose des différentes périodes.
- La dose "Mois actuel" représente l'estimation de la dose entre le premier jour du mois et le premier jour de l'intervention.
- Les doses doivent être exprimées en **milli-Sievert (mSv)**.
- "Doses (mSv)" = **cumul doses Gamma - Neutron – Interne**.

Si l'agent interrompt ses activités à KCD pour effectuer des travaux sur un autre site nucléaire, la dose à laquelle il aura été exposé sur cet autre site doit être communiquée immédiatement à nos services, avant que l'agent reprenne ses activités à KCD.

NOM DU SIGNATAIRE

DATE

Déclaration certifiée conforme, après lecture du verso

SIGNATURE

!!! IMPORTANT !!! FORMULAIRE INCOMPLET = INTERDICTION D'ACCES EN ZONE CONTRÔLÉE

!!! ATTENTION !!!

- Les renseignements demandés requièrent toute votre **attention** et doivent être complétés **lisiblement**.
Seules les **personnes mandatées par l'employeur** (ex.: directeur, chef du service sécurité, ...) ou **l'agent indépendant** peuvent remplir le présent formulaire.
- Le formulaire doit être **obligatoirement** fourni pour chaque agent entrant en zone contrôlée à KCD.
- Le formulaire doit être renouvelé à la suite d'une intervention en zone contrôlée sur un autre site nucléaire et en tous cas, **tous les six mois**.
- Le cluster CARE **se réserve le droit de ne pas encoder** ou **de réduire** la limite de dose spécifique de l'agent pour des raisons tels que : principe ALARA, passif dosimétrique à KCD trop important, ...
- Pour tous renseignements, vous pouvez contacter le service dosimétrie de KCD:



++32 – (0)3/202.21.98



++32 – (0)3/730.30.97



VerplegingDosimetrie.kcd@electrabel.com